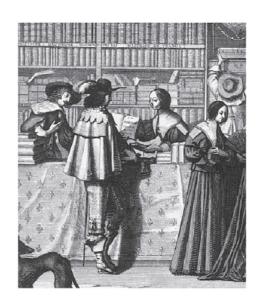
## **LE SENS COMMUN**

# alain viala

# naissance de l'écrivain



# naissance de l'écrivain

alain viala

naissance de l'écrivain sociologie de la littérature à l'âge classique



LES ÉDITIONS DE MINUIT

### introduction

Placer la littérature au premier rang des valeurs culturelles va de soi aujourd'hui. Il n'en a pas toujours été ainsi. Comprendre le phénomène présent, c'est comprendre d'abord comment il est devenu ce qu'il est.

De nos jours, la littérature constitue un domaine spécifique d'activités, le champ littéraire, avec ses règles de fonctionnement, sa logique, ses codes, d'autant plus efficaces qu'ils sont en grande partie implicites, qu'ils paraissent aller de soi. L'analyse de champ, telle que l'a engagée Pierre Bourdieu 1, montre qu'il se différencie des autres sphères d'activité sociale par les problèmes singuliers que posent son autonomie et les valeurs sur lesquelles il se fonde<sup>2</sup>. C'est au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que la littérature s'est imposée comme valeur éminente : cette thèse formulée par Jean-Paul Sartre<sup>3</sup> a été, ensuite, reprise, et confirmée à quelques nuances près <sup>4</sup>. Mais, pour qu'advienne cet avenement, il avait fallu que prennent forme auparavant les bases sociales et mentales nécessaires, que le domaine littéraire se distingue au sein du champ culturel et que celui-ci dans son ensemble soit devenu autonome.

<sup>1.</sup> P. Bourdieu, « Champ intellectuel et projet créateur », Les Temps modernes, n° 246, 1966, p. 866-875; « Le marché des biens symboliques », L'Année sociologique, n° 22, 1971, p. 49-126; L'Économie des biens symboliques (à paraître, 1985, Paris, Éd. de Minuit).

<sup>2.</sup> Question de l'autonomie, liée à celle du statut de l'écrivain : à cet égard, le champ littéraire est distinct de tout autre ; il existe des écoles des beaux-arts et des conservatoires, mais pas d'« école des belles-lettres » : le métier littéraire est un métier sans profession. Voir Ch. Charle, « Situation du champ littéraire », *Littérature*, n° 44, 1981, p. 8. La valeur fondamentale est, elle, l'objet même des conflits sur l'esthétique.

<sup>3.</sup> J.-P. Sartre, « Qu'est-ce que la littérature ? », Situations II, Paris, Gallimard, 1948, p. 55-330.

<sup>4.</sup> P. Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain*, Paris, Corti, 1973, estime que le « sacre » s'accomplit dès 1830; J. Dubois, *L'Institution de la littérature*, Paris-Bruxelles, Nathan-Labor, 1978, le place plutôt en 1850.

L'observation empirique suggère qu'une phase cruciale du processus s'est accomplie au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est à cette époque que furent créées les principales académies, que le commerce des œuvres, les droits des auteurs, les palmarès d'écrivains sont devenus des usages courants, en même temps que des genres neufs (en particulier les dictionnaires du français vivant) ou renouvelés (tragédie, comédie, roman) s'installaient dans la poétique moderne. Les dix-septiémistes ont souligné depuis longtemps les questions que pose le statut social du littéraire à cette époque 5. Des études sur l'édition, l'enseignement, le rôle de l'art oratoire, les relations entre le développement des traductions en français et l'évolution du goût 6 ont montré que ce siècle avait accueilli nombre de modifications capitales des schèmes culturels et, tout particulièrement, littéraires. Mais, pour que ces analyses prennent tout leur sens et pour que les zones d'ombre qui persistent s'éclairent, ou du moins soient délimitées, il faut les envisager comme les éléments d'une même dynamique d'ensemble.

La difficulté intrinsèque d'une telle entreprise se trouve aggravée par le statut particulier de cette époque dans l'historie et surtout dans l'historiographie. Ce n'est pas par hasard qu'elle est dite classique : elle est de celles dont notre culture s'est le plus abondamment nourrie; elle a été et reste un enfant chéri des historiens et des critiques. Mais il s'est formé aussi un mythe du Grand Siècle, qui en fait un âge d'or; si bien que la perspective historique s'en trouve déformée : à côté de quelques œuvres très connues et sans cesse réinterprétées, d'autres le sont peu ou pas du tout; de même, à côté de faits bien établis, beaucoup d'autres demeurent ignorés. De sorte qu'il nous faut à la fois examiner les données historiques, les discours sédimentés sur elles, et les images du mythe, que l'on doit reconnaître, analyser, décaper.

Une des plus tenaces concerne les protagonistes de l'acte littéraire, les écrivains. Qu'on les honore ou les conteste, les écrivains classiques figurent au Panthéon. Et l'habitude s'est établie de considérer que leurs œuvres contiennent l'essentiel

<sup>5.</sup> Ainsi R. Picard, La Carrière de Racine, Paris, Gallimard, 1961, p. 78.

<sup>6.</sup> Je fais ici référence aux travaux d'H.-J. Martin sur l'édition, M. Fumaroli sur l'éloquence, F. de Dainville sur l'enseignement, R. Zuber pour les traductions : ils seront indiqués avec plus de précision au cours des analyses correspondantes.

de la littérature de cette époque. Pour ma part, j'envisage ici la littérature dans toutes ses variantes, la savante et la divertissante, la mondaine et la populaire, sans préjuger d'une hiérarchie de valeurs. De même, j'appelle « écrivains » ou « auteurs » tous ceux que les textes et documents d'alors désignent comme tels. Un objectif essentiel de mon étude consiste précisément à déterminer sur quels critères se fondent les noms d'« écrivains » et de « littérature » et à les confronter avec leurs valeurs actuelles : l'objet à construire ne peut être ainsi défini qu'au terme de l'analyse. Procéder autrement, poser une définition a priori (même si elle se prétend opératoire), ou, pire, la laisser dans l'implicite, ce serait supposer le problème résolu avant d'en connaître les données 7. Envisager la situation sociale des écrivains, c'est montrer quelles étaient leurs compétences, attitudes et stratégies; quels conflits les opposaient entre eux, et pour quels enjeux; c'est aussi s'interroger sur les schémas culturels fondamentaux, incorporés dans les façons de penser, les « habitus » qui intervenaient dans la création littéraire.

S'ils sont devenus des classiques, c'est que ces écrivains se sont trouvés engagés dans des processus historiques qui ont fait d'eux des modèles reconnus, passés au rang d'institution en devenant des éléments fondamentaux des programmes scolaires. Leur entrée dans la longue durée de la conservation culturelle est en relation avec les cheminements qui ont fait de leurs œuvres, et de la littérature en général, des valeurs consacrées, capables d'entrer en tant que telles dans le circuit des échanges sociaux, aussi bien pour l'acquisition de diplômes que comme modèles de la norme du « bien-parler » et du « bien-écrire » et comme moyens de distinction. Une telle consécration suppose l'existence d'instances de jugement et de légitimation qui confèrent à l'éphémère, ici le succès littéraire, la pérennité qui l'érige en valeur sociale. Mais ces institutions de la littérature sont toujours contingentes : la hiérarchie des genres, celle des notoriétés, la définition même de ce qui est désigné comme littérature font l'objet de conflits incessants. L'âge classique a vu se former les cadres sociaux

<sup>7.</sup> Selon une excellente formule de Ch. Charle : « Définir qui est écrivain à une époque donnée revient à trancher les conflits qui ont opposé les littérateurs eux-mêmes sur la définition de la littérature » (art. cit., p. 10).

de la pratique (les académies, les droits des auteurs, le mécénat), que je désigne comme « institutions de la vie littéraire », et les codifications de formes et de genres, ou « institutions littéraires ». Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, tout un réseau d'académies se met en place, le mécénat devient, avec la politique de prestige menée par Colbert et Louis XIV, un système étatique, et la censure se renforce à son tour. Parallèlement, les codifications du langage et des formes se modifient et s'intensifient : le théâtre, en particulier, accède au rang d'art littéraire majeur. À la charnière de ce qu'on distingue couramment comme les deux temps de l'âge classique se situe donc un complexe historique où la littérature acquiert une valeur autonome dans le mouvement qui fait naître ou se renforcer la part instituée de sa pratique <sup>8</sup>.

Cependant, ces institutions ne prennent signification qu'en tant qu'éléments de la série des médiations en œuvre dans la production littéraire. La création textuelle s'accomplit à travers un ensemble de prismes. Prisme de la langue et de la psyché de l'auteur, mais aussi prismes constitués par la structure même du champ et, au sein de celui-ci, par les codes particuliers de chaque institution et par les relations des institutions entre elles. Prismes, aussi, des compétences et attentes des lecteurs, lesquels subissent à leur tour les effets du code des genres, des réputations établies par les critiques, des habitudes de pensée acquises au cours de leur formation ; bref, de toute une « rhétorique du lecteur ». Ce que le texte dit de la société (son référent) et ce qu'il dit à la société (son discours) se diffractent ainsi selon les réactions qu'escompte l'auteur de la part des institutions et du public. L'imaginaire d'un écrivain, c'est, aussi, la construction d'une image de lui au sein de l'espace littéraire, et son esthétique, la forme qu'il donne à cette image.

La sociologie du champ littéraire <sup>9</sup> rend aujourd'hui possble l'analyse de ces médiations. En récusant un positivisme qui les ignore et se borne à établir des liens directs entre l'origine sociale des auteurs et la signification des œuvres. En

<sup>8.</sup> Sur cette question, voir A. Viala, La Naissance des institutions de la vie littéraire (thèse, 1983, à paraître, Atelier des thèses, Lille).

<sup>9.</sup> Travaux de P. Bourdieu, de R. Ponton, A. Becq, R. Darnton, Ch. Charle, C. Laffarge.

récusant aussi les formes diverses de la « théorie du reflet » qui, en supposant des homologies entre les œuvres et le social, néglige les prismes et les effets spécifiques de leur diffraction <sup>10</sup>. Il s'agit bien plutôt de replacer le texte dans l'ensemble des processus qui font qu'il est, ou non, considéré comme littéraire. Rendre compte des propriétés thématiques et formelles des œuvres en les mettant en relation avec l'ensemble des possibles défini par un état de la vie littéraire et avec l'ensemble des médiations qui s'y jouent, tel sera le rôle d'une pragmatique sociale du littéraire. Voie de connaissance historique, elle est dès lors aussi une voie d'analyse de l'état présent des schèmes culturels.

<sup>10.</sup> Ainsi du positivisme de R. Escarpit (par exemple *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, 1958), ou de la théorie du « reflet » chez L. Goldmann (*Le Dieu caché*, Paris, Gallimard, 1956).

première partie

le premier champ littéraire

La littérature ne peut se constituer en espace social spécifique que dans la mesure où l'ensemble des activités culturelles se trouve lui-même en situation d'accéder à une certaine autonomie. La genèse du champ littéraire doit donc être envisagée en relation avec l'émancipation du champ intellectuel, dont il est un sous-ensemble. C'est dans le processus de cette émancipation et en relation, voire en concurrence ou en conflit, avec les autres domaines d'activité intellectuelle ou artistique que se sont forgés les traits distinctifs et les institutions du champ littéraire. Et, fait capital de l'histoire culturelle française, il est devenu très tôt la partie la plus dynamique et la plus influente du domaine culturel.

Les grandes lignes de ce processus se lisent de façon particulièrement nette dans la mise en place de nouvelles institutions : les académies. Non que la formation d'un monde académique constitue le tout de ce phénomène; mais les propriétés spécifiques du champ littéraire et ses autres éléments constitutifs (mécénat, droits des auteurs, rapports avec les publics) s'éclairent à partir du dispositif des forces en action dans l'espace des académies.

## chapitre 1

### l'essor des académies

Voltaire fait débuter son *Siècle de Louis XIV* en 1635, date de fondation de l'Académie française. Ce point de repère est commode et tout à fait juste : assemblée de lettrés et exclusivement consacrée à débattre sur les Lettres, l'Académie constitue bien la première structure spécifique de la vie littéraire ; sa création officielle vaut comme symbole d'un changement de la situation culturelle en France.

Mais il ne faut pas en rester à la partie officielle du phénomène : publiques ou privées, il s'est créé au XVII<sup>e</sup> siècle des dizaines d'académies. Le début d'autonomie du littéraire prend ainsi, dans son aspect académique, l'allure d'un essor rapide et sans précédent.

#### LE RÉSEAU ACADÉMIQUE.

Sans précédent, ce mouvement n'était pas sans antécédents. L'un relevait de l'enseignement : ainsi les « académies » où les jeunes nobles apprenaient l'équitation et l'escrime. Un deuxième résidait dans la tradition des réunions d'écrivains, présente en France dès le Moyen Âge ¹. Le troisième venait de l'étranger, d'Italie surtout où les académies étaient des sociétés lettrées destinées à vanter la gloire du Prince. En France même, dès 1570, avait été créée à l'initiative de Baïf une « Académie royale de poésie et de musique ² », lieu à la fois de célébration du roi et d'un enseignement d'élite.

<sup>1.</sup> Et que les premiers historiens de la littérature ont, d'emblée, perçue comme telle. Ainsi A. du Verdier analyse comme une « académie » le groupe de poètes réuni au XIV<sup>e</sup> siècle par Geoffroy du Luc (*La Bibliothèque*, Lyon, 1585, p. 444-445).

<sup>2.</sup> E. Frémy, Origines de l'Académie française, l'académie des derniers Valois, Paris, 1887; F. Yates, The French Academies of the XVI<sup>th</sup> Century, Londres, Courtault, 1947.

#### NAISSANCE DE L'ÉCRIVAIN

Par rapport à ces antécédents, le mouvement académique classique innove sur deux points essentiels : il se sépare de la pratique d'enseignement, et il appartient à l'initiative privée avant tout.

#### Une vogue nouvelle.

L'idée s'impose au XVII<sup>e</sup> siècle que les académies doivent être des réunions consacrées à la réflexion entre spécialistes. L'abbé d'Aubignac, en 1663, les décrit comme des « compagnies de personnes libres et détachées de l'obligation d'instruire le public, qui voulussent joindre ensemble leur étude et leur travail »<sup>3</sup>. Le *Dictionnaire* de Richelet (1680) précise qu'il s'agit de sociétés de « gens de Lettres ou de personnes qui font profession de quelqu'un des arts libéraux » et qui se réunissent pour « parler des belles lettres ou de choses de leur art ». Et l'Académie française, plus que quiconque intéressée par le mot et par la chose, souligne dans son Dictionnaire (1694) que ce sens du terme académie « selon l'usage de la langue française » est alors original. Fait significatif de la séparation entre pratique académique et enseignement, les jésuites créaient dans leurs collèges des « académies » où, en dehors du cadre de la classe, les meilleurs élèves apprenaient à socialiser leurs acquis scolaires et à se spécialiser dans des pratiques d'hommes de Lettres.

Les académies de l'époque sont aussi des cercles privés à l'origine : elles naissent d'une dynamique interne du milieu cultivé et non d'une volonté venue « d'en haut ». L'idée d'institution officielle n'est pas première ; au contraire, l'officialisation, qui vient consacrer ces initiatives privées, est alors un enjeu. Si bien qu'un spécialiste comme l'abbé d'Aubignac, lui-même initiateur d'une académie, peut dresser une longue liste de telles « compagnies » en ne citant que des sociétés privées : « J'ai connu celle de Mme la Vicomtesse d'Aulchy, j'ai veu les conférences de M. Bourdelot, d'Esclache, de Rohaut, Du Champ et de Launay; on m'a quelquefois entretenu de celle de M. de Montmort, des Sabbathines et des

<sup>3.</sup> D'Aubignac, *Discours au Roy sur l'establissement d'une seconde académie*, section X, Paris, 1664 (rédigé en 1663, au moment où d'Aubignac tente de faire officialiser la société qu'il a créée).

Mercuriales <sup>4</sup>. » La présence, dans cet inventaire, des cercles de Mlle de Scudéry (les « Sabbathines », par référence au jour de réunion) et de Ménage (les « Mercuriales »), que l'histoire littéraire n'est pas habituée à classer dans les académies, souligne cette dynamique privée : dès que de simples particuliers tenaient des réunions consacrées aux questions culturelles, leur cercle méritait le nom d'« académie ».

Ces traits originaux favorisaient la très large diffusion de la pratique académique. N'étant pas tributaires de l'enseignement ni des décisions gouvernementales, ces sociétés se sont multipliées alors à travers tout le pays. Embryonnaire au début du siècle, la vogue devient ensuite un engouement. Elle ne touche pas seulement le milieu intellectuel, mais atteint aussi les nobles de province et les bourgeois.

Ainsi les gentilshommes d'Arles forment en 1622 une « Académie du bel esprit et de la belle galanterie ». Et le *Roman bourgeois* de Furetière (1666) souligne qu'il s'en est « estably quantité en toutes les villes et tous les quartiers du royaume; où on discourait de vers et de prose et où on faisait jugement de tous les ouvrages qui paraissoient au jour <sup>5</sup> » (l'ironie contre ceux qui suivent la mode sans en être bien capables, comme dans *Les Femmes savantes* de Molière, est un signe de l'ampleur de la vogue).

Les académies se sont donc développées de façon très rapide : toutes disciplines confondues, j'en ai dénombré pour l'ensemble du siècle plus de soixante-dix (cf. graphique 2 et annexe 1). Loin de se borner aux cas de l'Académie française et des autres grandes académies d'État (qui datent toutes de cette époque : Académie des inscriptions et belles lettres, Académies des sciences, de musique, de peinture, d'architecture), il s'agit bien d'un mouvement de fond. Sous les noms de « conférences », de « compagnies » ou, le plus souvent, d'« académies », ces cercles représentent la forme d'organisation spécifique que se sont donnée les intellectuels et artistes de ce temps.

<sup>4.</sup> D'Aubignac, Dissertations sur le poème dramatique, « Quatrième dissertation », Paris, 1664.

<sup>5.</sup> Furetière, *Le Roman bourgeois*, in *Romanciers du XVII<sup>e</sup> siècle*, éd. A. Adam, Pléiade, p. 969. Sur l'académie d'Arles : A. Rancé, *L'Académie d'Arles au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1886, p. 164-182.

#### NAISSANCE DE L'ÉCRIVAIN

Réservées aux spécialistes (ou qui se prétendent tels), les académies se fondent donc sur un principe de compétence. En conséquence, elles choisissent leurs membres ; la sélectivité est leur second trait fondamental : en présentant les travaux de sa « Conférence », Renaudot affirmait, pour justifier ce principe, que « ceux qui considèrent que les académies ne sont pas pour le vulgaire ne trouveront pas étrange qu'on y ait apporté quelque restriction » (à l'accès aux réunions) 6. En troisième lieu, elles ne sont pas orientées vers le divertissement mondain, vers le plaisir, mais vers le «travail» (d'Aubignac). Plus précisément, vers la discussion et la réflexion collectives : « parler ensemble des belles lettres », « discourir », « faire jugement »... indiquent les textes ci-dessus. Lieux où s'élaborent des normes, elles entendent détenir l'autorité en la matière : on les « consulte » (Richelet). Enfin. pour pouvoir prétendre au titre d'académie, il faut que le cercle qui se forme s'engage dans un fonctionnement régulier et durable (Richelet : « s'assembler réglément »). En un mot, l'activité académique qui se déploie ainsi représente une entreprise de codification et légitimation autonomes des valeurs culturelles et artistiques.

#### Un réseau national.

L'histoire d'une société lettrée à l'époque classique suit toujours à peu près le même scénario. À l'origine, on trouve l'initiative privée d'un ou de quelques hommes ayant au moins un embryon de notoriété. Autour d'eux, un cercle d'amis, une demi-douzaine ou une douzaine au plus, qu'ils persuadent de se réunir régulièrement, chaque semaine ou chaque quinzaine. Parfois le groupe se donne un nom, mais le plus souvent se contente de la désignation par référence au fondateur (voir plus haut la liste donnée par d'Aubignac). De même, comme la sociabilité amicale préside à la fondation, les règles de fonctionnement ne font en général l'objet que d'un accord verbal, ou même tacite : étant entre amis, on n'a pas besoin de mettre par écrit des statuts contraignants.

<sup>6.</sup> Renaudot, Première Centurie des questions traitées ès Conférences du Bureau d'adresses, Paris, 1634, préface.

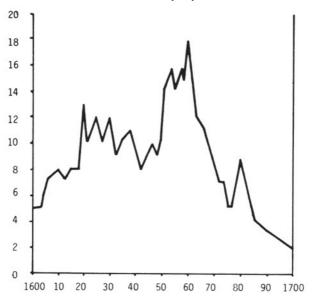
Passé la période de fondation, l'activité du groupe cesse quelquefois rapidement. C'est rarement à cause de dissensions internes ; il s'agit plutôt de conséquences de conjonctures politiques (guerres, troubles) ou, surtout, des effets de la disparition des fondateurs, par décès ou départ. Ainsi le cercle littéraire des Lanternistes de Toulouse se disperse après quatre ans de réunions quand, en 1648, ses deux créateurs Pellisson et Malapeire partent pour Paris (il se réunira de nouveau en 1662, au retour de Malapeire). Au total, plus de la moitié des académies de ce siècle durèrent ainsi moins d'une décennie. Mais d'autres ont subsisté jusqu'à quinze ou vingt ans tout en restant privées : par exemple, l'académie Lamoignon. Enfin, quelques-unes ont reçu une reconnaissance officielle qui, en théorie du moins, les rend perpétuelles : ainsi l'Académie française est issue d'un cercle privé formé dès 1629 autour de Chapelain, Girv, Godeau et Conrart.

Sur les soixante-dix académies recensées, vingt-six ont duré plus d'une décennie (même avec des temps d'assoupissement) et quinze ont accédé à l'officialisation. Une première image de ce monde académique prend forme : autour de quelques sociétés durables et puissantes s'agitent un grand nombre de cercles plus petits et plus éphémères. Un terrain neuf était à conquérir, les énergies s'y investissaient activement, et il en résultait une sorte de fièvre de croissance (cf. graphiques 1 et 2).

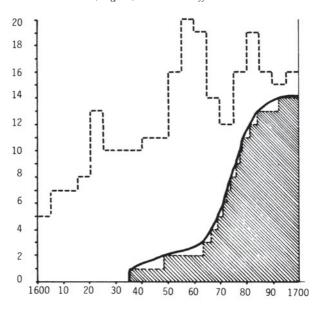
La durée de vie de telles sociétés n'est pas aléatoire. Celles qui restent repliées sur elles-mêmes s'assurent une unité de vues et de personnes; mais, comme leur effectif est faible, il suffit qu'un ou deux membres influents disparaissent pour que le groupe se dissolve. Pour survivre, il faut prendre le risque de recruter, en mettant en péril l'unité initiale. Péril réel : d'Aubignac, ayant tenu à augmenter l'effectif de son groupe pour tenter d'en obtenir l'officialisation, vit une scission se produire en 1664. La durée est donc liée à la question des effectifs et, par là même, à celle de la cohérence des activités.

L'académie de Castres a disparu après vingt-deux ans de carrière (1648-1670) et deux opérations de recrutement. Or celles-ci y ont suscité ou aggravé deux antagonismes. D'une

1 : Évolution du nombre de sociétés académiques privées



2 : Évolution du nombre total d'académies et (en grisé) d'académies officielles



part, cette académie à l'origine formée de protestants recruta des catholiques. D'autre part, certains des protestants étaient des « littérateurs », poètes comme Pellisson, Lacger ou Ysarn, et historiens comme Borel, et d'autres des savants et théologiens comme le pasteur Gâches : les premiers voulaient qu'on ne s'occupe que de poétique et de critique littéraire, les seconds voulaient débattre de sujets théologiques, qui étaient aussi en ce temps des sujets à implications politiques.

Les académies étaient ainsi confrontées à deux choix fondamentaux liés entre eux : se renforcer ou non ; et rassembler des hommes de spécialités et de préoccupations diverses ou se cantonner à un seul champ d'activité intellectuelle. Les sociétés durables furent celles qui à la fois s'étaient renforcées et spécialisées.

Pour fébrile qu'elle soit, la pratique académique classique ne concerne pas plus de trois cents personnes à la fois.

Comme les groupes privés ne tenaient pas en général de registres de leurs séances, on ne dispose pas toujours de chiffres complets; mais on a au moins des indications révélatrices. Les groupes éphémères, limités à leur effectif initial, comptent entre six et dix membres : six à Orléans, huit chez Piat Maucors, neuf chez Scudéry... Les plus durables augmentent leur effectif jusqu'à se stabiliser autour de vingt membres: dix-sept à Soissons et à Lyon, dix-huit chez Lamoignon, vingt en Arles, vingt-six à Nîmes, trente à Angers. L'Académie française, forte de son statut d'État et de son prestige, s'élève jusqu'à quarante. Si bien que l'ordre de grandeur global du nombre des académiciens oscille dans la période 1625-1650 (cf. graphique 1) aux environs de deux cents; en 1660, au plus fort de la vogue académique, il dépasse les trois cents; à la fin du siècle les sociétés officielles, devenues majoritaires (cf. graphique 2), en comptent à elles seules deux cent soixante-dix.

Faible en valeur absolue, ce chiffre est élevé en valeur relative, eu égard à l'étroitesse de la population cultivée; eu égard aussi à la sélection imposée. Nulle autre institution de la vie littéraire ne rassemble à l'époque autant de participants choisis. De plus, l'influence des académies s'étend au-delà de leurs membres. Elles publient une partie de leurs travaux.

Elles organisent des concours et décernent des prix littéraires : vieille tradition des Jeux floraux et des Puys de Palinods, mais aussi invention du prix d'éloquence de l'Académie française, à partir de 1670. Elles ont du prestige, et les académiciens entretiennent tout un réseau de correspondances : « consulter l'académie » n'était pas qu'un exemple de dictionnaire. Trois cents personnes réparties en une vingtaine de sociétés, c'est bien déjà un petit « monde intellectuel » qui a pris forme.

D'autant plus que, autre image importante de ce milieu, il constitue très vite un réseau qui s'étend à l'ensemble du pays (cf. carte 1). Les mailles en sont encore assez larges, mais l'implantation déjà solide dans certaines régions, la Normandie et le Languedoc en particulier. Paris surtout occupe une position prépondérante, comptant par moments jusqu'à seize cercles à la fois. L'influence de la capitale se diffuse à travers tout ce réseau, et se renforce au fil du siècle.

Le modèle même des cercles et de leur processus de création se forme à Paris. Lorsque, par exemple, Pellisson et Malapeire créent les Lanternistes à Toulouse, ils imitent ce qu'ont fait à Paris Colletet, Mlle de Goumay, ou Conrart et Chapelain. Plus encore, lorsqu'il s'agit d'académies provinciales recherchant l'officialisation : les Arlésiens demandèrent l'affiliation à l'Académie française, espérant se doter ainsi d'un prestige qui ferait taire ceux de leurs compatriotes qui ne prenaient pas leur cercle au sérieux. Les Émulateurs d'Avignon, plus ambitieux, demandèrent la fusion égalitaire des deux compagnies; on la leur refusa et on leur proposa la simple affiliation. À Soissons, deux académiciens parisiens influents, Patru et Pellisson, intervinrent pour soutenir la fondation de la société locale et obtenir de Colbert qu'elle soit officialisée. L'affiliation à l'Académie française fut inscrite dans le texte même des statuts, qui prévoyaient un tribut annuel à l'académie nationale sous forme d'un ouvrage de prose ou de vers; et les Soissonnais l'ont versé plusieurs années durant. On imitait aussi les modes parisiennes dans les cercles provinciaux privés, à Vernon, à Coutances, par exemple 7.

<sup>7.</sup> A. Fabre, Chapelain et nos deux premières académies, Paris, 1850; Rancé, ouvr. cit.; Mary E. Storer, « Informations furnished by the Mercure galant on the French provincial academies in the XVII<sup>th</sup> Century », P.M.L.A., L, 1935, p. 444-468.

# table des matières

Introduction
PREMIÈRE PARTIE : LE PREMIER CHAMP LITTÉRAIRE
Chapitre 1: L'ESSOR DES ACADÉMIES
Le réseau académique
Une vogue nouvelle
• Un réseau national
• La suprématie des littérateurs
Les nouveaux doctes
• Les hostilités : La Comédie des académistes
• La victoire des puristes
La légitimation et la dérive
• Une voie de la consécration littéraire
• Le mal appelé académisme
Chapitre 2 : Les ambivalences du clientélisme et du mécénat
Les deux logiques
• Le clientélisme, logique du service
• Le mécénat, logique de la reconnaissance
La contrainte banale
Puissance du clientélisme     Clientélisme et duplicité : Le Point de l'Ovalle
• Clientélisme et duplicité : Le Point de l'Ovalle
L'institution du mécenat d'Etat
• Splendeur et misère du mythe mécénique
• Gratifications et restrictions
• Le renforcement du mécénat royal
Chapitre 3: Les droits contre les lois
Affirmations du respect et de la paternité littéraires
Contre les faussaires : l'affaire Leschassier
Contre les plaviaires
Un droit inaccompli : la propriété littéraire
Privilège de libraire et privilège d'auteur
• Revendications des auteurs
Une défaite (1659-1665)  Vivre de ses droits d'auteur?
Vivre de ses droits d'auteur?
• Le mythe et la conscience : l'Art poétique
• L'apparition du régime moderne
• Une ébauche d'autonomie
La codification de la censure
Chapitre 4: La formation des publics
Aux origines de la presse
• Une forme primitive : les recueils collectifs
• Une forme nouvelle : les périodiques
Les salons, lieux de médiation
Littérature instituée et littérature enseignée
• L'essor du parascolaire
• Le palmarès des classiques
Les trois strates de publics
L'honnête homme et le bel esprit
Un succès incomplet
Chapitre 5: Les hiérarchies du premier Champ Littéraire
Images d'un champ clos
• La Nouvelle allégorique ou le grand combat des mondains
• Le mythe d'un pouvoir nouveau : Le Parnasse réformé
L'ordre des pouvoirs littéraires

• Circulation des modèles et modes de circulation	163 165
L'échelle des institutions  Le myltiple ellipsee	167
La multiple alliance  • Le style moyen comme conciliation : le Discours sur les Œuvres de	107
Sarasin	170
• Conflits de pouvoirs : la Réponse des Provinciales	173
L'ambiguïté constitutive	176
L'amoignic constitutive	170
SECONDE PARTIE : LES PREMIÈRES STRATÉGIES D'ÉCRIVAIN	177
Introduction : Les classes de trajectoires littéraires	178
• Les auteurs sans trajectoires, ou « occasionnels »	179
• Les écrivains sans carrière : des amateurs très éclairés	180
• Les deux stratégies des professionnels : la réussite et le succès	183
Chapitre 6 : Le <i>cursus honorum</i> du littérateur	186
Les maîtres de l'institution	187
• Suivre la norme	190
• Cumul d'acquis, cumul d'écrits	194
Les deux générations et le « rattrapage »	198
Le cursus littéraire comme stratégie sociale	202
Les bornes de la réussite : l'Histoire de France de Mézeray	205
·	
Chapitre 7: De L'AUDACE	217
La stratégie du succès	217
Brûler les étapes     Héroïsme littéraire et héroïsme social	218
L'andaga d'inventor	220 225
L'audace d'inventer	225
• Les novateurs classiques	230
Le prix des stratégies	233
• Échecs et marginalisations	333
• Ressentiments : les Lettres de Tristan	230
Chapitre 8 : Trajectoires d'écrivains et milieu littéraire	239
Le monde qui publie	239
• Effets d'expansion	240
• L'emprise du clergé et de la noblesse	242
Trois visions du milieu littéraire	245
• Le Mémoire de Costar : les hésitations d'un nouveau docte	252
• La Liste de Chapelain, consécration de l'écrivain	254
• Le Dénombrement de Marolles, ou la vision du noble Le « petit monde » des écrivains	250 258
Trajectoires sociales : le « tropisme nobiliaire »	26
La filiation littéraire et ses valeurs	26
Un milieu et ses attitudes	268
Chapitre 9 : LE NOM D'ÉCRIVAIN	270
La naissance de l'écrivain	270
• Les « Jean-de-Lettres »	270
• Un terme usé : « poète »	273
• « Auteur » et « écrivain » : l'ordre des dignités	276
L'apparition de la « littérature »	280
• Les enseignements d'une polémique	28
• Conceptions traditonnelles et pratiques nouvelles	283
Conclusion : Consécration confisquée et duplicité	29
Ammayaa	201
Annexes 1. Sociétés académiques au XVII <sup>e</sup> siècle	301 303
1. Societes academiques au XVII siecie 2. 559 écrivains, positions littéraires (1643-1665)	305
	707

n° d'éditeur : 6340 n° d'imprimeur : 1605286

#### « LE SENS COMMUN »

Theodor W. Adorno, MAHLER, Une physionomie musicale.

Mikhail Bakhtine, LE MARXISME ET LA PHILOSOPHIE DU LANGAGE, Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique.

C. Bally, K. Bühler, E. Cassirer, W. Doroszewski, A. Gelb, R. Goldstein, G. Guillaume, A. Meillet, E. Sapir, A. Sechechaye, N. Trubetzkoy, ESSAIS SUR LE LANGAGE.

Gregory Bateson, LA CÉRÉMONIE DU NAVEN. Les problèmes posés par la description sous trois rapports d'une tribu de Nouvelle-Guinée.

Émile Benveniste, VOCABULAIRE DES INSTITUTIONS INDO-EUROPÉENNES : 1. ÉCONOMIE, PARENTÉ, SOCIÉTÉ. – 2. POUVOIR, DROIT, RELIGION.

Basil Bernstein, LANGAGEET CLASSES SOCIALES. *Codes sociolinguistiques et contrôle social*. John Blacking, LE SENS MUSICAL.

Jean Bollack, empédocle : 1. introduction a l'ancienne physique. – 2. les origines, édition critique et traduction des fragments et témoignages. – 3. les origines, commentaires (2 tomes). – la pensée du plaisir. Épicure : textes moraux, commentaires.

Jean Bollack, M. Bollack, H. Wismann, LA LETTRE D'ÉPICURE.

Jean Bollack, Heinz Wismann, HÉRACLITE OU LA SÉPARATION.

Mayotte Bollack, LA RAISON DE LUCRÈCE. Constitution d'une poétique philosophique avec un essai d'interprétation de la critique lucrétienne.

Luc Boltanski, LE BONHEUR SUISSE. - LES CADRES. La formation d'un groupe social.

Anna Boschetti, SARTRE ET « LES TEMPS MODERNES ». Une entreprise intellectuelle.

Pierre Bourdieu, LA DISTINCTION. *Critique sociale du jugement.* – LE SENS PRATIQUE. – HOMO ACADEMICUS. – CHOSES DITES. – ONTOLOGIE POLITIQUE DE MARTIN HEIDEGGER. – LA NOBLESSE D'ÉTAT. *Grandes écoles et esprit de corps.* 

Pierre Bourdieu, L. Boltanski, R. Castel, J.-C. Chamboredon, UN ART MOYEN. Les usages sociaux de la photographie.

Pierre Bourdieu, Alain Darbel (avec Dominique Schnapper), L'AMOUR DE L'ART. Les musées d'art européens et leur public.

Pierre Bourdieu, J.-C. Passeron, LES HÉRITIERS. Les étudiants et la culture. — LA REPRO-DUCTION. Éléments pour une théorie du système d'enseignement.

Ernst Cassirer, la philosophie des formes symboliques : 1. le langage. – 2. la pensée mythique. – 3. la phénoménologie de la connaissance. – langage et mythe. A propos des noms de dieux. – essai sur l'homme. – substance et fonction. Éléments pour une théorie du concept. – individu et cosmos dans la philosophie de la renaissance.

Robert Castel, L'Ordre Psychiatrique. L'âge d'or de l'aliénisme. – LA GESTION DES RISQUES. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse.

Patrick Champagne, FAIRE L'OPINION. Le nouveau jeu politique.

Christophe Charle, NAISSANCE DES « INTELLECTUELS ». 1880-1990.

Olivier Christin, UNE RÉVOLUTION SYMBOLIQUE. L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique.

Darras, LE PARTAGE DES BÉNÉFICES. Expansion et inégalités en France (1945-1965).

François de Dainville, L'ÉDUCATION DES JÉSUITES (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES).

Oswald Ducrot et autres, LES MOTS DU DISCOURS.

Émile Durkheim, Textes: 1. ÉLÉMENTS D'UNE THÉORIE SOCIALE. – 2. RELIGION, MORALE, ANOMIE. – 3. FONCTIONS SOCIALES ET INSTITUTIONS.

Jean-Louis Fabiani, LES PHILOSOPHES DE LA RÉPUBLIQUE.

Moses I. Finley, L'ÉCONOMIE ANTIQUE. – ESCLAVAGE ANTIQUE ET IDÉOLOGIE MODERNE.

François Furet, Jacques Ozouf, LIRE ET ÉCRIRE. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry (2 tomes).

Dario Gamboni, LA PLUME ET LE PINCEAU. Odilon Redon et la littérature.

Erving Goffman, asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux. — LA MISE EN SCÈNE DE LA VIE QUOTIDIENNE: 1. LA PRÉSENTATION DE SOI. — 2. LES RELATIONS EN PUBLIC. — LES RITES D'INTERACTION. — STIGMATE. Les usages sociaux des bandicaps. — FAÇONS DE PARLER. — LES CADRES DE L'EXPÉRIENCE.

Jack Goody, LA RAISON GRAPHIQUE. La domestication de la pensée sauvage.

Claude Grignon, L'ORDRE DES CHOSES. Les fonctions sociales de l'enseignement technique.

John Gumperz, ENGAGER LA CONVERSATION. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle.

Maurice Halbwachs, CLASSES SOCIALES ET MORPHOLOGIE.

Ulf Hannerz, EXPLORER LA VILLE. Éléments d'anthropologie urbaine.

Albert Hirschman, VERS UNE ÉCONOMIE POLITIQUE ÉLARGIE.

Richard Hoggart, LA CULTURE DU PAUVRE. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre.

François-André Isambert, LE SENS DU SACRÉ. Fête et religion populaire.

William Labov, SOCIOLINGUISTIQUE. – LE PARLER ORDINAIRE. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis (2 tomes).

Alain de Lattre, L'OCCASIONALISME D'ARNOLD GEULINCX. Étude sur la constitution de la doctrine.

Ralph Linton, DE L'HOMME.

Herbert Marcuse, CULTURE ET SOCIÉTÉ. – RAISON ET RÉVOLUTION. Hegel et la naissance de la théorie sociale.

Sylvain Maresca, LES DIRIGEANTS PAYSANS.

Louis Marin, la critique du discours. Sur « La logique de Port-Royal » et « Les Pensées » de Pascal. – LE PORTRAIT DU ROI.

Alexandre Matheron, INDIVIDU ET COMMUNAUTÉ CHEZ SPINOZA.

Marcel Mauss, œuvres : 1. les fonctions sociales du sacré. – 2. représentations collectives et diversité des civilisations. – 3. cohésion sociale et divisions de la sociologie.

Francine Muel-Dreyfus, LE MÉTIER D'ÉDUCATEUR. Les instituteurs de 1900, les éducateurs spécialisés de 1968.

Georges Mounin, INTRODUCTION A LA SÉMIOLOGIE.

S. F. Nadel, la théorie de la structure sociale.

Erwin Panofsky, architecture gothique et pensée scolastique, précédé de l'abbé suger de saint-denis. – la perspective comme forme symbolique.

Jean-Claude Pariente, L'ANALYSE DU LANGAGE A PORT-ROYAL. Six études logico-grammaticales.

Luis J. Prieto, PERTINENCE ET PRATIQUE. Essai de sémiologie.

A. R. Radcliffe-Brown, STRUCTURE ET FONCTION DANS LA SOCIÉTÉ PRIMITIVE.

Edward Sapir, anthropologie : 1. culture et personnalité. 2. culture. – linguistique.

Salvatore Settis, L'INVENTION D'UN TABLEAU. « La tempête » de Giorgione.

Joseph Schumpeter, IMPÉRIALISME ET CLASSES SOCIALES.

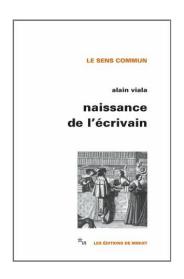
Charles Suaud, LA VOCATION. Conversion et reconversion des prêtres ruraux.

Peter Szondi, POÉSIE ET POÉTIQUE DE L'IDÉALISME ALLEMAND.

Alain Viala, NAISSANCE DE L'ÉCRIVAIN. Sociologie de la littérature à l'âge classique.

Jeannine Verdès-Leroux, LE TRAVAIL SOCIAL.

Jules Vuillemin, NÉCESSITÉ OU CONTINGENCE. L'aporie de Diodore et les systèmes philosophiques.



Cette édition électronique du livre Naissance de l'écrivain d'Alain Viala a été réalisée le 04 juillet 2019 par les Éditions de Minuit à partir de l'édition papier du même ouvrage (ISBN: 9782707310255).

© 2019 by LES ÉDITIONS DE MINUIT pour la présente édition électronique. En couverture : La galerie du palais par A. Bosse (BnF).

www.leseditionsdeminuit.fr ISBN: 9782707342904

